

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 octobre 2024

Début de séance : 20h04

Membres présents :

- Mme Viel Catherine, Maire, Mme Viel Noëlle, Mme Henry Isabelle, Mme De Maupeou Claire, Mme Magnier Nicolle, Mme Delaroque Françoise, Mme Fouaux-Aslett Kathryn

Membres excusés avec pouvoir :

- Mme Quievre Corinne pouvoir à Françoise DELAROQUE
- Mr Cottin Antoine pouvoir à Catherine VIEL

Mme Viel Catherine préside la séance.

Assesseurs : Mme De Maupeou Claire et Mme Viel Noëlle

Secrétaire de séance : Mme Fouaux-Aslett Kathryn

Mme le Maire avant de passer à l'ordre du jour indique qu'elle veut s'adresser aux nouvelles élues .

Lecture d'un mot d'accueil et de la chartre de l' élu (en annexes).

I- Election d'un(e) ou des adjoint(es/s)

Mme le Maire précise que nous sommes réunis ce soir pour déterminer le nombre d'adjoint ainsi que procéder à l'élection.

Premier point : A-t-on besoin d'un ou deux adjoint(s) ?

Mme le Maire: « un adjoint pourrait suffire pour finir le mandat d'un an et demi avec 9 membres du conseil . Nous avons très bien fonctionné avec un seul adjoint depuis 4 ans ».

Mme Viel Noëlle pense qu'un adjoint suffirait également

Mme Henry pense qu'il faut se ranger du côté de ceux qui ont l'expérience de la commune et que si Mme le Maire et Mme Viel Noëlle pensent qu'un adjoint suffit, Mme Henry se range à leur avis.

Mme Delaroque : « quelle sera le rôle du premier adjoint, aura-t-il des délégations ? »

Mme De Maupeou : « quel sera son rôle ? »

Mme le Maire: «il remplace le maire en cas d'indisponibilité. Le premier adjoint a un rôle de confidentialité auprès du maire, certaines choses sont partagées avec l'adjoint et pas forcément avec le reste du conseil ».

Mme Magnier : « donc le premier adjoint doit vraiment être dans la boucle du secret »

Mme le Maire : « oui tout à fait »

Mme De Maupeou : « effectivement un adjoint suffit et se range à l'avis des autres membres »

Mme Magnier pense également qu'un adjoint suffit

Mme Fouaux -Aslett pense également qu'un adjoint suffit

Mme le Maire confirme et dit que de toute façon le but est de rester en contact avec tout le monde le plus souvent possible

Mme le Maire passe au vote pour un ou deux adjoint(s) :

Après discussion il est décidé de nommer qu'un(e)seul (e) adjoint(e).

Vote unanime 9 voix sur 9

Mme le Maire demande si quelqu'un se porte candidat au poste de premier adjoint et précise que Mr Cottin Antoine ne se présente pas car il ne pourrait pas s'impliquer comme il le souhaiterait

Mme De Maupeou ne se porte pas candidate car nouvelle dans son rôle de conseillère municipale

Mme Viel Noëlle se porte candidate

Mme Magnier ne se porte pas candidate car nouvelle dans le rôle de conseillère municipale

Mme Fouaux-Aslett ne se présente pas car pas assez de temps pour s'y consacrer pleinement

Mme Delaroque précise que Mme Quièvre ne souhaite pas se présenter en tant que premier adjoint et est désolée de ne pas être là ce soir et lit le mot remis par Mme Quièvre

Mme Viel Noëlle se porte candidate car elle souhaite s'investir plus dans la commune, embellir l'église, prendre soins des anciens et de la population de la commune.

Deuxième point :

Mme Viel Catherine précise que nous allons pouvoir passer au vote (à bulletin secret)

Candidat au poste de premier adjoint : Mme Viel Noëlle

9 votes exprimés

8 votes pour Mme Viel Noëlle

1 vote blanc

→ **Mme Viel Noëlle est élue première adjointe à l'unanimité**

Mme De Maupeou et Mme Fouaux-Aslett remplissent le Procès-Verbal d'installation du premier adjoint.

Questions diverses :

Mme Delaroque lit le mot de Mme Quièvre soumettant que les réunions d'Isigny Omaha Intercom concernant les bénévoles pour les spectacles ne sont pas forcément prévenues suffisamment à l'avance pour pouvoir s'y rendre, serait-il possible d'avoir un compte rendu des réunions quand nous ne pouvons pas y aller.

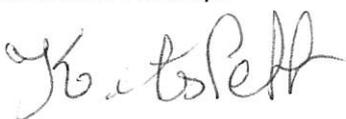
Mme Viel Catherine dit qu'elle va voir ce qu'elle peut faire mais que cela ne dépend pas de la mairie mais de l'intercom.

Mme le Maire évoque également le Noël des enfants et le repas des aînés qui arrivent à grand pas elle demande que tout le monde réfléchisse de son côté à des idées et revienne avec pour la prochaine réunion

Clôture de la séance : 20h50

La secrétaire de séance

Mme FOUAUX-ASLETT Kathryn



Le maire

Mme VIEL Catherine

